

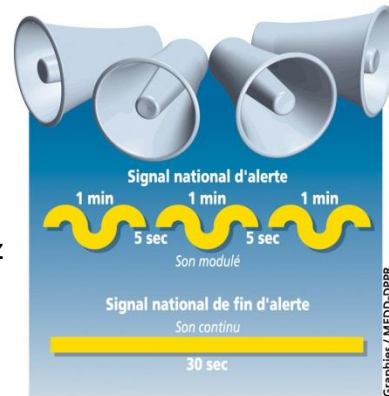
Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

INFORMATION DES FAMILLES

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte:

- N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.



- Écoutez la radio
Et respectez les consignes des autorités



FREQUENCE radio locale
conventionnée par le préfet :

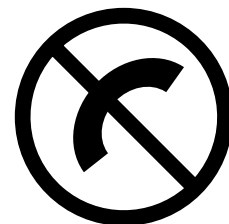
103 ,1Mhz

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer, ni vous exposer



- Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.

- Ne téléphonez pas.
- N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

ANNUAIRE DE CRISE

École	POLIGNE
Ligne directe	02 99 43 82 61
Adresse	45 RUE DES FONTAINES
Accès des secours	45 RUE DES FONTAINES
Causes possibles de sur accident (chaufferie, bouteilles de gaz, transformateur, canalisation de gaz ...)	

Services	N° de téléphone
<u>Secours</u> Pompiers : 18 SAMU : 15 Gendarmerie (selon les communes) 17	
MAIRIE	02 99 43 73 09
<u>Préfecture</u> Protection civile	
<u>Éducation Nationale</u> Inspection académique : 02 99 44 69 44 IEN de circonscription BAIN: 09 64 45 71 97	